



PRESTATION Groupe Cegara

Demande d'aide FranceAgriMer

Via la Plateforme d'Acquisition des Données (PAD)

Objectifs

- Appui à la constitution de vos dossiers :
 - Planification écologique
 - Investissements/Rénovation en arboriculture
 - Prise en charge des commissions de garantie
- Déléguer votre demande d'aide afin de gagner du temps



FranceAgriMer

Comment ?

- Nous vous informons sur la procédure : éligibilité, documents requis...
- Vous nous communiquez les éléments nécessaires à la demande d'aide
- Nous réalisons le dossier de demande sur le PAD



Documents remis

Documents de synthèse téléchargeables sur le portail



Éléments nécessaires

- Numéro SIRET
- Devis
- Statut juridique de la société
- Justificatifs AB, HVE...

Nos atouts

- Des **conseillers expérimentés** ayant la connaissance de la réglementation liée à ces procédures
- Un conseil personnalisé et indépendant

		Tarifs
Adhérents	Forfait jusqu'à 1h30	150 € HT
	Temps supplémentaire	+ 80 € HT / h
Supplément non-adhérents		+ 200 € HT



Bénédicte FINET
 Conseillère d'entreprise
 05 53 64 47 37
contact@groupecegara.fr

Accompagnement dans nos bureaux de Martillac (33) /
 Marmande (47) ou à distance si besoin